

Avis de constitution

SOCIETE « COLON BLANCHE SERVICES » en abrégé « CBS SARL »

Siège ABIDJAN ANYAMA SOTRAPIM, Lot 80, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLON BLANCHE SERVICES » en abrégé « CBS SARL »

Objet :

- Manutention et entreposage ;
- Transport routier public de personnes, marchandises, fournitures, matériels et équipement ;
- Embauche de salariés en vue de les mettre provisoirement à la disposition de toute entreprise utilisatrice, qui fixe leurs tâches et en contrôle l'exécution et plus généralement, la délégation d'emploi ;
- Toutes activités favorisant la recherche d'un emploi ou l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi ;
- Achat et vente de pièces détachées automobile ;
- Entretien, réparation mécanique et carrosserie automobile ;
- Location de matériels et équipements ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA SOTRAPIM, Lot 80, Ilot 01

Dirigeant(s) M DAGNOGO SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00664 du 05/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08062/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

